Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 46, 2 décembre 2005

Les Franco-ténois ont leur blog

www.e-rendez-vous.info: une nouvelle adresse à ajouter à vos signets.

Page 3

Geneviève est de retour au bercail!

Page 5

Groupe de travail interministériel sur la sécurité dans l'Arctique

Le sage du Passage s'agite

Pour assurer la sécurité du Nord, il faut plus de machines de guerre et plus de contrôle des déplacements.

Page 8

D'un océan à l'autre… à l'autre?

Le GTNO veut une route jusqu'à Tuk.

Page 9

Suzette Montreuil

Une invitation à se réunir

Page 12

Geneviève Harvey

Notre chroniqueuse, Geneviève Harvey, a découvert pourquoi les chameaux peuvent résister si longtemps dans le désert (Plus de détail en page 5).

Élections le 23 janvier

Conservateurs et libéraux nez à nez

Jean-François Bertrand

Lors d'une brève rencontre avec la gouverneure générale, le premier ministre Paul Martin a demandé la dissolution du 38e parlement, qui n'accordait plus sa confiance au gouvernement.

Pour une seconde fois en 18 mois, les Canadiens se rendront aux urnes. Et éliront peut-être un gouvernement minoritaire.

En effet, un sondage de la firme Ipsos-Reid pour le compte de CanWest News Service/Global News place les libéraux et les conservateurs nez à nez. Sur 1000 Canadiens rejoints après la chute du gouvernement, 31 % voteraient pour les libéraux, et autant pour les conservateurs, si l'élection avait lieu le lendemain. Les néo-démocrates récoltent 18 % de la faveur populaire, tandis qu'au Québec, le Bloc québécois a une confortable avance sur les libéraux, avec 58 % des intentions de vote. Avec un tel échantillon, Ipsos-Reid estime que ce sondage est précis à plus ou moins 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

C'est le 23 janvier que les Canadiens se rendront aux urnes. C'est la première élection hivernale depuis la victoire de Pierre Elliott Trudeau, face à Joe Clark, en 1980.

Dans l'histoire du pays, c'est la cinquième fois qu'un gouvernement minoritaire a perdu la confiance de la Chambre des communes. Comme l'a souligné Paul Martin, à la suite de sa rencontre à Rideau Hall, un gouvernement minoritaire signifie que l'opposition peut forcer la tenue d'élections, quand elle le veut.

À la dissolution de la chambre, les libéraux avaient sur leurs bancs 133 députés, les conservateurs 98, les bloquistes 53 et les néo-démocrates 18, en plus de quatre députés indépendants et deux sièges laissés vacants.

LeNouveau parti démocratique de Jack Layton avait soutenu les libéraux au printemps dernier, permettant l'adoption d'un budget amendé qui tenait compte des préoccupations de son parti. Cependant, M. Layton ne pouvait, d'une part, critiquer en chambre le gouvernement dans le cadre du rapport Gomery et, d'autre part, continuer d'appuyer les libéraux. Afin de poursuivre cet appui, M. Layton avait demandé au ministre de la Santé des garanties au sujet du système de soins de santé publique. Ujjal Dosanjh, ministre de la Santé, n'ayant pas offert ce que M. Layton recherchait, le chef des néo-démocrates s'est tourné, en chambre, contre les libéraux.

Par la suite, M. Layton a proposé à M. Martin que le gouvernement déclenche les élections au début janvier, à défaut de quoi la Chambre des communes allait voter sur une motion de défiance à la fin novembre. Le premier ministre a refusé cette demande – une première dans l'histoire parlementaire – soulignant qu'on avait, ou on n'avait pas confiance au gouvernement et qu'il n'y avait pas de demi-mesure possible.

Le 24 novembre, les conservateurs ont déposé leur motion de non-confiance, qui a été fortement débattue, annonçant une campagne électorale où les couteaux voleraient bas. Le 28 novembre, cette motion a été adoptée, avec 171 voix en faveur et 139 contre.

Sommaire

Éditorial	Page 4
Mots croisés	Page 12
Offres d'emploi	Page 11

ÉCHOS des T.N.-O.

Batiste W. Foisy

Lancement

Grosse période pour la scène musicale des TNO! Après Stephen Kakfwi qui lançait le sien la semaine dernière, c'est Indio Saranvaja, un autre petit gars de chez-nous, qui sort un disque. Album folk rappelant Bob Dylan, le disque d'Indio est bien ficelé et la poésie des textes mérite de s'y attarder. Les chansons évoquent des thèmes du Nord : les petites villes, l'exil, le drame des pensionnats indiens, etc. Le lancement aura lieu le jeudi 8 octobre au NACC. Le lendemain, il y a un autre lancement de disque. Le groupe Northern Skies lance son premier album (voir p.12). Ça fait beaucoup d'idées cadeau pour Noël.

Rock star

Les TNO peuvent être fiers. Le talentueux Jessee James, alias Diga, a raflé les honneurs des derniers Aboriginal Music Awards qui avaient lieu à Toronto, le 25 novembre. Le musicien tlicho de Bechoko est ressorti du théâtre John Bassett avec une statuette dans les main et pas n'importe laquelle, celle du meilleure artiste masculin. Félicitations. Son album *Earth Is Crying* est difficile à trouver, mais ça vaut la peine de se forcer.

Audiences publiques

Comme prévu, les promoteurs du Projet gazier du Mackenzie ont donné leur approbation au déclenchement des audiences publiques. Le 23 novembre, Imperial Oil a fait parvenir une lettre adressée à l'Office national de l'énergie et à la Commission d'examen conjoint pour dire qu'ils étaient prêts à aller en audiences. Il y aura deux processus d'audience : l'un sur la viabilité économique du projet, l'autre sur les impacts sociaux et environnementaux. La semaine dernière l'Office national de l'énergie a désigné le 23 janvier comme date de la première audience. Or, des élections fédérales ont, depuis, été annoncées pour ce jour-là et il est loisible de penser que cette date sera reportée à plus tard. On ne connaît pas encore la date du début des audiences de la Commission d'examen conjoint, mais on sait qu'elles ne peuvent pas débuter avant la mi-janvier. Un horaire préliminaire des audiences est publié sur le site du Secrétariat du projet de gaz du Nord (*www.ngps.nt.ca*). Le processus d'audience durera environ un an.

Pensionnats indiens

Au cours de la conférence de Kelowna sur les Autochtones qui avait lieu la semaine dernière, un programme de compensation pour les survivants des pensionnats indiens a été dévoilé par le premier ministre Paul Martin. Le programme offre 10 000 $ à tous les survivants, contre quoi les Églises et l'État canadien sont lavés de toute responsabilités à ce sujet. La présidente de la Nation Dénée, Noeline Villebrun, n'est pas satisfaite des compensations. « Les Japonais internés durant la seconde Guerre mondiale ont eu 20 000 $. Est-ce que nos vies valent moins que celles d'autres êtres humains? », demande-t-elle. Programme d'assimilation culturelle en opération jusque dans les années 1970, les pensionnats indiens étaient des écoles religieuses cautionnées par le gouvernement fédéral dans lesquelles les Autochtones étaient emmenés de force. On interdisait aux pensionnaires de parler leurs langues et de pratiquer leurs rites.

C'est parti!

Les candidats dans les circonscriptions de Western Arctic et Nunavut feront du porte-à-porte dans la noirceur totale.

Batiste W. Foisy

C'est donc officiel, les Canadiens sont appelés aux urnes le 23 janvier 2006.

Selon toutes vraisemblances, dans le Nord, la course la plus serrée sera disputée dans le comté de Western Arctic, c'est-à-dire les Territoires du Nord-Ouest.

Aux dernières élections générales, il y un an et demi, la libérale Ethel Blondin-Andrew avait battu le néo-démocrate Dennis Bevington par tout juste 53 voies.

La députée dénée originaire de la région du Sahtu tentera d'obtenir un sixième mandat d'affilée. Notons qu'au moment d'écrire ces lignes, son nom ne figurait toujours pas sur la liste officielle des 209 candidats libéraux confirmés.

Quand Bevington a été reporté à la tête de l'organisation néo-démocrate de Western Arctic, en juin dernier, il avait signifié son désir de courtiser davantage les électeurs autochtones des petites communautés. Dans sa première déclaration officielle de la campagne, il ne dit toutefois pas un seul mot à ce sujet.

Il reprend plutôt les thèmes classiques associées au NPD. Il affirme s'opposer à la privatisation de la santé, et aux subventions des entreprises pétrolières. « Les priorités des libéraux sont de réduire les impôts de leurs amis haut-placés. C'est tout simplement malsain », lance-t-il.

Dans ce comté, il faudra aussi surveiller la possibilité que l'ex-premier ministre des TNO Stephen Kakfwi décide de briguer les suffrages. Le printemps dernier, celui dont les allégeances libérales sont bien connues, avait indiqué un intérêt pour un siège à la Chambre des communes. Il disait préférer défendre les couleurs de son parti, mais n'excluait pas de se présenter comme indépendant.

Kakfwi, qui n'a pu être rejoint pour le présent article, n'a pas encore fait de déclaration officielle sur ses intentions.

Les Conservateurs sont représentés dans Western Arctic par Richard Edjericon, un ancien chef de la communauté Akaitcho de Dettah. Après avoir remporté l'investiture conservatrice, en juin, Edjericon s'était affiché contre le mariage homosexuel.

Le Parti vert n'a pas pour l'instant déniché de candidat pour la circonscription 307.

Nunavut

Dans le comté de Nunavut, le plus gros comté au Canada, la libérale Nancy Karetak-Lindell tentera sensément d'obtenir un troisième mandat.

Mais, pour l'instant, les seuls candidats confirmés dans cette circonscription sont David Aglukark pour les conservateurs et Nedd Kenny pour les verts.

Aglukark est un agent de la Gendarmerie royale du Canada membre du Conseil fédéral du Nunavut. Il réside à Arviat, sur la rive Ouest de la baie James.

Quant à Kenny, il s'agit d'un anthropologue de formation qui a publié des études sur l'agriculture biologique dans le Grand Nord. Il réside à Iqaluit depuis 1977.

Élections T.N.-O.

Résumé du rapport des contribution et des dépenses d'élection des candidats à l'élection partielle qui a eu lieu le 18 juillet 2005 dans la circonscription électorale du Slave Nord

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DU SLAVE NORD

Candidat	DOIG** Nora P.	LAFFERTY* Jackson	STEINWAND-LEBLANC DeeDee
Agent officiel	Behrens Louisa	Botermans Michael	Weyallon Celine
Contributions		7795 $	4767,38 $
Dépenses électorales		7789,81 $	4767,38 $
Dépenses non-payées		S/O	S/O
Total–Dépenses électorales		7789,81 $	4767,38 $
Excédent/(Déficit)		5,19 $	

Limite permise pour les contributions : 30 000 $

Limite permise pour les dépenses électorales : 30 000 $

Contributions – S'entend de l'argent, des marchandises et des services à la valeur du marché.

Dépenses électorales : S'entend des sommes payées à la valeur du marché pour des biens, services et rabais obtenus.

Pendant six mois, à compter du 5 decembre 2005, tout électeur peut examiner les rapports complets concernant les contributions et les dépenses d'élection transmis par les candidats et leur agent officiel, au bureau du directeur général des élections, au 3e étage du Panda II Mall, pendant les heures normales de bureau.

* Candidat élu

** Candidat à qui on a accordé une prorogation pour déposer son rapport.

Publié par le directeur général des élections, en vertu de l'article 181 de la *Loi électorale.*

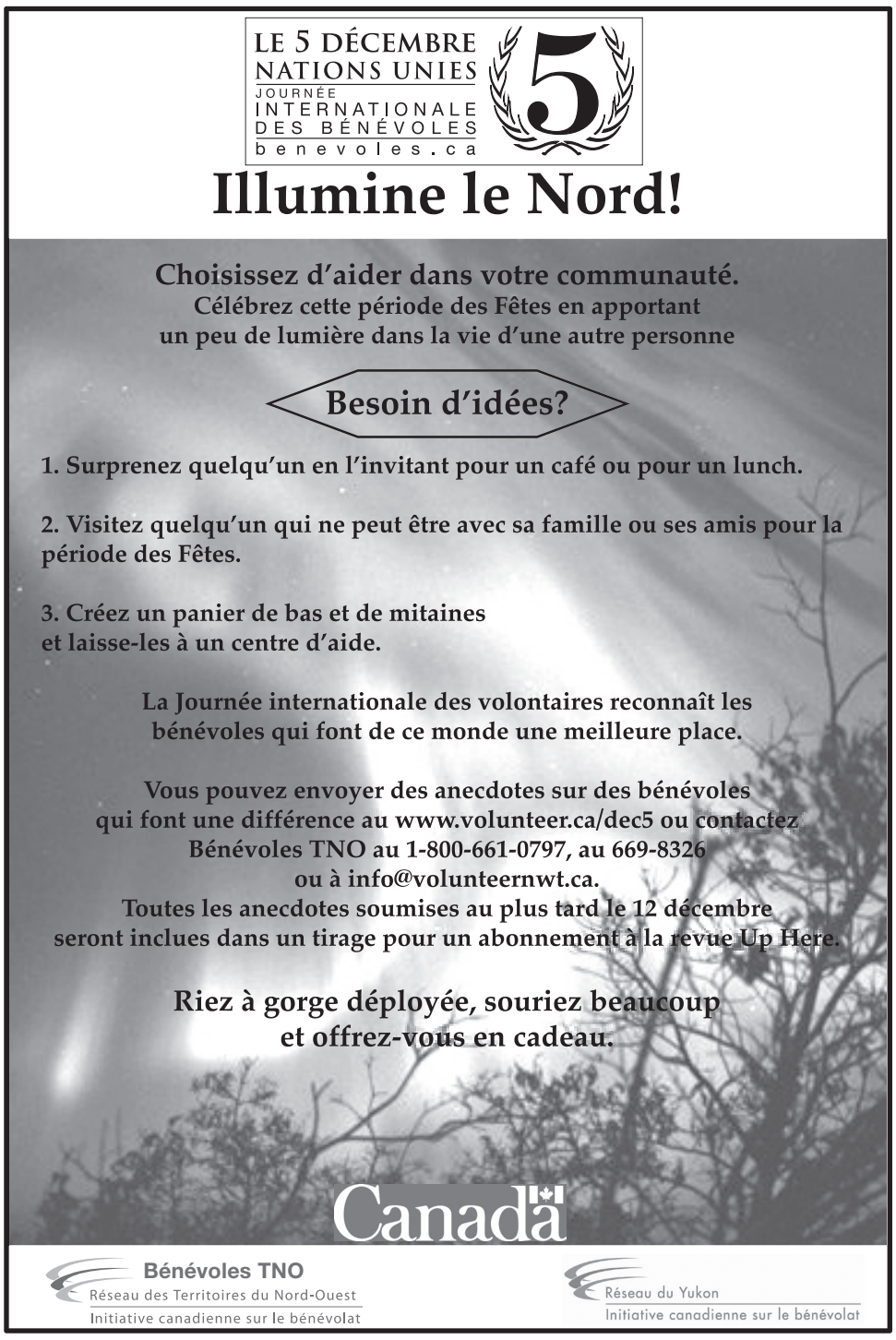

Les Franco-ténois ont leur blog

***www.e-rendez-vous.info*: une nouvelle adresse à ajouter à vos signets.**

Batiste W. Foisy

La section des Territoires du Nord-Ouest du portail électronique Au rendez-vous, a été lancée, mercredi.

Ce nouvel outil permet aux internautes de voir en quelques clics ce qui se passe dans la communauté franco-ténoise.

En se rendant sur le site *www.e-rendez-vous.info* on tombe sur une page de type carnet web – un blog – où sont affichés les nouvelles les plus récentes des organismes membres du portail.

Le jour du lancement, on comptait déjà une dizaine d'envois sur le portail. En plus des annonces des prochaines activités en français aux TNO, on y retrouvait la chronique TNO Santé de Jean de Dieu Tuyishime, une lettre ouverte pas piqué des vers de la Garderie Plein Soleil et une revue de presse circumpolaire préparée par *L'Aquilon*.

« Ce que nous voulons c'est créer un espace de rencontre et d'informations », indique Sylvie Francoeur, la directrice générale par intérim du Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO), l'organisme qui a assuré le développement de la section TNO du portail.

Au rendez-vous, dit-elle, « c'est une façon rapide et efficace de communiquer. » Elle note que le principal avantage de cet outil, c'est la possibilité de diffuser une information instantanément.

À moyen terme, Mme Francoeur voudrait que le portail soit utilisé par le maximum d'organismes francophones et francophiles du territoire. « Si tous les organismes francophones commençaient à l'utiliser, ce serait une réussite », dit-elle.

Le Conseil veut aussi attirer les entrepreneurs des TNO sur ce site afin qu'ils s'en servent comme d'un outil de promotion.

« Si, par exemple, un artiste francophone fait un vernissage ou un lancement, le portail pourrait être un bon endroit pour l'annoncer », ajoute-t-elle.

Étant donné que le contenu du site est renouvelé au fur et à mesure que les membres y contribuent, Valérie Gamache, du CDÉTNO également, estime que plus le portail sera utilisé, plus intéressant et pratique il sera. Dans la même logique, plus de membres s'y inscriront, plus le contenu sera varié.

« Le succès et la qualité du portail dépendent de ses usagers », affirme Mme Gamache.

À ce stade-ci, le site va plutôt bon train. Du contenu nouveau y est ajouté presque quotidiennement.

Pour éviter les débordements un webmestre, Jean-Guy Duchesne, fait une révision de tous les nouveaux envois. Il n'est pas là pour empêcher les gens de s'exprimer, dit-il, mais pour assurer le contrôle de la qualité. « Si quelqu'un envoie un message haineux, par exemple, je vais l'effacer. »

Il ajoute que le portail doit être utilisé pour donner de l'information et annoncer des activités, pas pour colporter des ragots.

« Ce n'est pas un forum de discussion », renchérit Sylvie Francoeur.

Bulletin

Pour ceux qui n'ont pas le temps d'aller faire leur tour sur le blog à tous les jours, une version bi-hebdomadaire sera aussi produite.

Un bulletin électronique qui comprendra tous les ajouts récents du portails sera envoyé par courriel aux usagers qui en font la demande. « C'est aussi une façon de rappeler aux gens qu'on existe », explique Valérie Gamache.

Le portail Au rendez-vous a été créé par l'Association franco-yukonnaise. En plus du Yukon et des TNO, le portail comprend aussi une section pour les Fransaskois.

Batiste W. Foisy

Faites comme Jeanne et Carmen, découvrez le portail au Rendez-vous.

Au Rendez-Vous des nouvelles francophones

Bulletin édition presse

SOYEZ INFORMÉ

Le *Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest*
vous invite à consulter le portail :

www.e-rendez-vous.com

LE PORTAIL AU RENDEZ-VOUS : POUR CONNAÎTRE L'ACTUALITÉ DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRENEURS FRANCOPHONES DES TNO

C'est simple comme Bonjour !

Pour vous inscrire au portail ou pour avoir plus d'information :
Le Conseil de développement économique des TNO au

867-873-5962 ou 1-866-849-9139

Merci à notre partenaire:

AFY

Le projet a été rendu possible grâce à une contribution financière du programme Francommunautés virtuelles d'Industrie Canada et des programmes de financement de Culture canadienne en ligne de Patrimoine canadien.

Éditorial

Plus d'une voix

Alain Bessette

Le peuple va parler et comme c'est par le biais de petits bulletins de vote, on ne risque pas d'entendre des propos trop crus. Qui l'eut cru? Et bien nous, on a décidé de vous demander votre opinion toute crue.

L'Aquilon devient interactif. Essayant encore de se dépasser (pas trop difficile diront certains!), L'Aquilon vous offre une tribune pour vous exprimer: un forum d'opinions sur des enjeux électoraux qui vous tiennent à cœur. Deux voix valent mieux qu'une! Parlez aux autres lecteurs de L'Aquilon dans nos pages et parlez au reste de la population le jour du vote.

La question cette semaine est simple et vise deux buts. On vous demande de nous écrire pour nous dire quels sont les enjeux électoraux les plus importants pour vous. Le premier objectif de cette question est, évidemment, de vous permettre de partager votre opinion. L'autre objectif, d'une grande bassesse (après tout, on est en période électorale), consiste à nous fournir un bassin de questions pour les numéros suivants. Bref, on vous fait travailler! En bonus, si un parti politique vous approche pour vous demander de travailler pour eux, vous serez en mesure de leur répondre : Non! Je travaille déjà pour le journal L'Aquilon. Vous voyez, vous êtes gagnants sur tous les plans.

Allez! Mettez un peu d'énergie dans votre clavier et écrivez-nous. Après tout, on a des élections qu'à tous les deux ans. N'attendez pas 2008, année prévue pour la chute du prochain gouvernement minoritaire fédéral, pour vous exprimer.

Le seul hic dans cette sale histoire électorale, c'est que nous sommes toujours à la recherche d'une commandite pour cette tribune, mais je trouve que les gens ne sont pas très libéraux et on se fait tourner de bord *rapido presto*. Soyez généreux et versez à notre caisse occulte d'opinions partagées.

Batiste W. Foisy

À Fort Smith, les voitures peuvent stopper en français.

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

De retour au bercail!

Geneviève Harvey

Le retour s'est effectué de façon beaucoup plus facile que je ne le craignais. En effet, j'avais peur qu'il fasse –40, avec de grands vents, et tout le tralala, si vous voyez ce que je veux dire, et qu'elle ne fut ma surprise de réaliser qu'il ne faisait pas froid à Yellowknife. Je suis partie de Tunis à +14, passée par Paris où il faisait +6, transité par Montréal, où avec le facteur vent, il faisait –18, fait un saut de puce à Toronto où le mercure indiquait –6, et +8 à Edmonton (où, en passant, il n'y avait même pas un brin de neige), pour enfin toucher terre pour de bon à Yellowknife où il faisait –6. Je vous ai fait, sans le vouloir, un tour de la température d'une bonne partie de la boule. Et voilà pourquoi ce petit –6 a simplifié mon retour.

La Tunisie est un petit pays qui m'a séduite au plus haut point. La diversification des paysages, le climat méditerranéen, la gentillesse de ses habitants, la bonne bouffe locale, la langue française parlée par tous ses habitants, la mer, le désert. Que faudrait-il d'autre pour charmer? Pour ma part, c'était parfait.

Certains d'entre vous ont dû visiter ce pays. Ils savent de quoi je parle.

Sur notre parcours sur la voie romaine, qui, à une époque révolue, faisait de Rome au Caire, l'histoire nous envahit, s'impose. Les millions d'oliviers captent toute notre attention sur des kilomètres et des kilomètres.

Ces arbres ont tellement de particularités qu'ils nous fascinent. Les oliviers poussent un peu partout, même dans une terre sablonneuse, quasi jamais arrosée. Ils peuvent se passer d'eau jusqu'à cinq ans. Et produisent toujours. Certains d'entre eux atteignent l'âge vénérable de 1 500 ans et sont remplis de ces jolis petits fruits délicieux! Il n'en faut pas plus pour nous faire apprécier ces arbres qui déjà nous avaient charmés par leur forme.

Et c'est là qu'on a appris qu'on ne mange pas les olives dès qu'elles sont cueillies. Il faut les faire macérer dans un genre de saumure pendant au moins une vingtaine de jours pour qu'elles soient mangeables. Et elles font ensuite les délices des palais. Et croyez-vous qu'il y ait deux sortes d'oliviers? Une sorte qui donne les olives vertes, l'autre, les olives noires? Si vous avez répondu oui, vous vous êtes trompé. Les olives vertes sont les fruits qui n'ont pas encore atteint la maturité, alors que les noires sont mûres. Pour ma part, j'aime les deux. Et je peux vous dire qu'on s'est gavés là-bas. Elles sont délicieuses.

Alors que nous descendons la voie romaine, vers l'île de Jerba, nous croisons des convois de policiers, venus en éclaireur pour Khadafi, président de la Lybie, tient à Tunis pendant notre séjour. Le président préfère emprunter la route plutôt que de prendre l'avion. Et toujours sur cette route, nous croisons des centaines de camions qui viennent de la Lybie pour s'approvisionner en Tunisie, car la Lybie fait encore l'objet d'un embargo de plusieurs pays. C'est impressionnant à voir.

Sur la route, on arrête dans des habitations troglodytiques, dont certaines sont encore habitées par des Berbères. Hallucinant. On visite l'une de ces maisons. L'ordre et la propreté y règnent. Et la visite n'était pas prévue, contrairement à ce que vous auriez pu penser.

Et plus on avance vers le sud, plus le paysage changeait. La verdure du nord fait place à des terres de plus en plus arides, jusqu'à ce qu'on atteigne le désert de pierres, paysage lunaire entre tous, où rien ne pousse, sauf dans les quelques oasis éparpillés. Ce paysage est tellement particulier que Lucas a tourné là plusieurs scènes de Star Wars. Il faut le voir pour apprécier cette beauté hostile.

On roule encore et toujours, et plus le sable s'impose. Un beau sable qui ressemble de plus en plus au Grand Sahara, et tout doucement, on entre dans une régions sèche, aride, domaine du sable, des dromadaires et des Bédouins. Le Grand Sahara est là dans toute sa majesté. Ici et là, avant de pénétrer dans le désert, on installe de petites clôtures pour tenter de contrer la désertification qui se fait de plus en plus pressante. À ce qu'il semble, ces ridicules petites clôtures contribuent à diminuer l'avancée des sables.

Et nous voici aux portes du désert. Les dunes sont là, comme on les voit dans les films, à la télé. On est dedans. La tombée du jour approche, et c'est dans un grand brouhaha que se font les préparations des voyageurs, dont nous sommes, pour une petite balade en dromadaire pour aller admirer le coucher de soleil. Comme j'ai mal au genou, je me contente de monter sur une petite charrette tirée par un cheval plutôt maigre qui suit les dromadaires avec peine. Mais je suis aux premières loges pour prendre les photos de cette caravane qui avance dans le coucher du soleil.

C'est tellement beau que j'en oublie presque de les prendre, ces photos. Je sais, ce ne sont pas des Bédouins qui avancent dans le sable, mais la beauté de toutes ces images est à couper le souffle. La brise est douce mais on sent le froid qui tente de s'installer. ne dit-on pas que dans le désert, les journées sont très chaudes, et les nuits très froides? On réalise la véracité de ces dires. Et au loin, des chiens aboient. Et je pense au dicton Des chiens aboient, la caravane passe.

Et c'est sur ces images que je vous laisse pour cette semaine. Je terminerai mon récit sur la Tunisie dans mon prochain article. Je reprendrai dans le désert, car je dois vous avouer, depuis que j'y suis allée, je rêve d'y retourner pour plus longtemps. Qui sait, peut-être qu'un jour je quitterai le désert de glace pour le désert de sable?

À la prochaine!

Photos : Geneviève Harvey

Offrez-vous du francofun !

Have some francofun!

L'ASSOCIATION FRANCO-CULTURELLE DE YELLOWKNIFE

Avant de vous éparpiller dans cet immense pays pour retrouver vos familles ou vos terres natales, venez célébrer la fin de l'année en français à la Maison Laurent-Leroux

Before you spread out in this huge country to return in your families or home land, come and celebrate the end of the year in French at Maison Laurent-Leroux

À la fortune du pot

pot-luck

Apportez le plat de votre choix, votre boisson et votre rire : L'AFCY se charge de la musique et de l'ambiance

Bring a dish of your choice, your drink and your laughter: the AFCY will handle the musique and the ambiance

Samedi 10 décembre, à partir de 19H00
Saturday, December 10, from 7:00pm
5016, 48e Rue

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

L'ordinateur et la santé

De nombreuses études scientifiques ont démontré que, quand nous ne respectons pas certaines contraintes ergonomiques, l'ordinateur peut devenir dangereux pour notre santé. Ce danger augmente considérablement quand nous passons plus de quatre heures par jour devant notre écran. Mal de dos, problème de vue. On accuse l'ordinateur de tous les maux. Souvent exagérément. Il reste que, à la maison ou au bureau, enfants et adultes passent du temps devant leur écran. Que vous naviguiez sur Internet ou que vous pratiquiez votre sport préféré, si vous sollicitez les mêmes muscles à répétition et de façon inadéquate, vous allez connaître un problème : douleurs musculaires, fatigue oculaire ou autre. Une bonne posture, de bonnes habitudes et un environnement de travail adéquat peuvent vous aider à minimiser efficacement ces maux. Ce n'est pas votre corps qui doit s'adapter à votre poste d'ordinateur ou de travail, mais bien le contraire.

De toutes les affections qui guettent les utilisateurs réguliers d'ordinateurs, le syndrome du canal carpien (SCC) est celui qui a fait le plus couler d'encre. Les symptômes à surveiller sont des crampes occasionnelles au poignet et aux doigts, sensation fréquente de fourmis dans les doigts, douleurs intenses mais passagères, tendinites, puis syndrome du canal carpien, mot savant pour désigner la destruction, souvent irréversible, des nerfs qui traversent le poignet.

Le matériel informatique peut être à l'origine de différents troubles physiques, dus en particulier à de mauvaises postures. Certains constructeurs proposent maintenant du matériel « ergonomique ». Grâce à ces produits, le médecin peut aussi bien prévenir que guérir... à commencer par lui-même des fois. Voici quelques problèmes liés au poste de travail par ordre d'importance : (1) des contraintes posturales; (2) un écran trop haut ou trop bas; (3) un siège inadapté; (4) un plan de travail inapproprié; (5) des écrans présentant des reflets gênants; (6) un écran trop proche des yeux.... On note aussi qu'il faut éviter d'utiliser régulièrement les ordinateurs portables. À peu près aucune des conditions minimales d'ergonomie n'est respectée avec les portables.

Un autre phénomène relativement nouveau est la **cyberdépendance**. La personne néglige ses activités dans les autres secteurs de sa vie pour consacrer tout son temps devant l'écran de son ordinateur; il est pris dans un engrenage qui l'amène progressivement à fuir la réalité. On compare la cyberdépendance à l'alcoolisme, à la toxicomanie et au «gambling» compulsif. L'individu cyberdépendant s'isole graduellement, néglige ses amis, son conjoint ou sa famille : il développe un comportement compulsif. Mais il faut surtout comprendre que l'individu cyberdépendant est «accroché» à l'expérience que lui fait vivre l'ordinateur et/ou Internet.

«Près de 6% des usagers d'Internet souffrent d'une façon ou d'une autre de dépendance à Internet. C'est ce que révèle une étude scientifique : des mariages sont brisés, des adolescents ont des problèmes d'échec scolaire, des gens commettent des gestes illégaux (cybercrimes) ou dépensent beaucoup trop d'argent dans les sites pornographiques, etc.» selon le Dr David Greenfield, psychologue américain et chercheur, auteur de l'étude (www.virtual-addiction.com). Il est à noter que la cyberdépendance doit être traitée au même titre qu'une autre dépendance, c'est-à-dire éviter d'être en contact avec «la substance» ou développer des moyens pour la contrôler. Il y a lieu de consulter un professionnel afin d'évaluer les diverses variables de la problématique.

Causes et mesures préventives

a) Mauvaise posture face au clavier

Il est impératif que vos avant-bras, quand vous travaillez sur votre clavier, forment un angle droit avec vos bras. Le syndrome du canal carpien ayant pour cause principale la compression prolongée des nerfs passant par le poignet, essayez (1) de ne pas poser vos poignets sur le bord tranchant de votre bureau; (2) d'utiliser des appui-poignets à coussinet, (3) en tout état de cause, garder votre poignet soit plus élevée que l'extrémité de vos doigts.

b) Mauvais clavier

Quelques conseils pour évaluer votre clavier: (1) il ne doit pas constituer un monobloc avec votre écran: idéalement, il doit être placé sur une surface indépendante ajustable en hauteur; (2) ses touches doivent être sensibles: elles ne nécessitent pas des coups de boutoir pour que les lettres s'affichent à l'écran; (3) il ne doit pas être en pente trop ascendante.

c) Surmenage

Le syndrome du canal carpien touche les personnes dont le temps de travail quotidien sur ordinateur est supérieur à quatre heures. Si vous faites partie de ces «forçats de l'informatique», il faut suivre les conseils suivants: (1) il faut faire des pauses actives régulières de 15 minutes toutes les 2 heures ou de 5 minutes toutes les heures; (2) il faut que la largeur de votre bureau soit suffisante pour que vos poignets ne reposent en aucun cas sur le bord tranchant de la table; (3) il est conseillé d'utiliser des appui-poignets à coussinets sur lesquels vous poserez vos poignets pendant la saisie; (4) optez pour un siège à accoudoir, vous pourrez y poser vos coudes pour soulager la tension permanente que subissent les muscles de vos bras.

***Source** : Troubles et ordinateur :* www.caducee.net/DossierSpecialises/grandsite/trouble-ord.asp

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Lauriers de la PME 2005

En reconnaissance de l'excellence entrepreneuriale dans les communautés francophones et acadiennes

Gagnants de la 3e édition du concours des Lauriers de la PME qui se sont distingués par leur performance économique et leur engagement social :

RDÉE Canada (Réseau de développement économique et d'employabilité) a pour mission de favoriser le potentiel économique des communautés francophones hors Québec. Son réseau, présent d'un bout à l'autre du pays par l'entremise d'organisations provinciales et territoriales, offre divers services aux communautés afin de créer des entreprises et des emplois durables.

Tout le réseau félicite les entreprises lauréates du concours des Lauriers de la PME 2005.

Économie du savoir

Assessment and Intelligence Systems (AIS) Inc.

M. Gérald C. Labossière (à gauche), propriétaire de l'entreprise de Winnipeg au Manitoba, recevant son Laurier de M. Jean-Paul Gagné, éditeur du journal Les Affaires.

Développement rural

MQM Manufacturier Qualité Itée

M. Léopold Thériault, propriétaire de l'entreprise de Tracadie-Sheila au Nouveau-Brunswick, recevant son Laurier de Mme Monique Collette, présidente de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APÉCA).

Tourisme

L'Héritage Restaurant Français / Le Frolic Bistro Bar

Mme Julia Tate (à gauche) et M. Pierre LePage, propriétaires de l'entreprise de Yellowknife aux Territoires du Nord-Ouest, ont reçu leur Laurier de Mme Isabelle Veilleux, directrice de succursale de secteur à la Banque de développement du Canada (BDC) à Ottawa.

Intégration des jeunes

Haché Services Techniques Itée

M. Armand Haché (à droite), propriétaire de l'entreprise de Caraquet au Nouveau-Brunswick, recevant son Laurier de l'honorable Mauril Bélanger, Ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale.

Prix coup de cœur

Les Maisons de bouteilles

Mme Réjeanne Arsenault, propriétaire de l'entreprise de Cap-Egmont à l'Île-du-Prince-Édouard, recevant son prix de M. Marc Brazeau, associé chez Marcil Lavallée et membre du comité de sélection.

RDÉE Canada www.rdee.ca

Le gala de remise des prix a eu lieu le 22 octobre dernier à Ottawa.
L'événement sera diffusé sur les ondes de TVA le samedi 3 décembre 2005 à 10 h 30 (heure locale) et en rediffusion le samedi 20 mai 2006 à 10 h 30 (heure locale).

Canada

Le club de Bicolo

JEUX

1 Billy, le raton laveur facteur, vient de crever un pneu! Peux-tu retrouver dans le dessin du dessous les éléments isolés au-dessus?

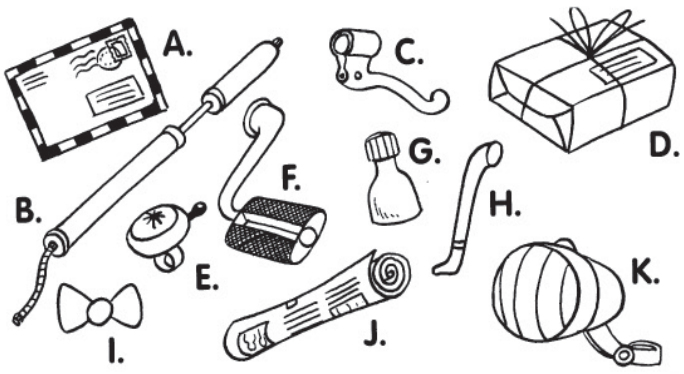

2 Lequel de ces pêcheurs a un gros poisson au bout de sa ligne? Et qu'ont pêché les deux autres?

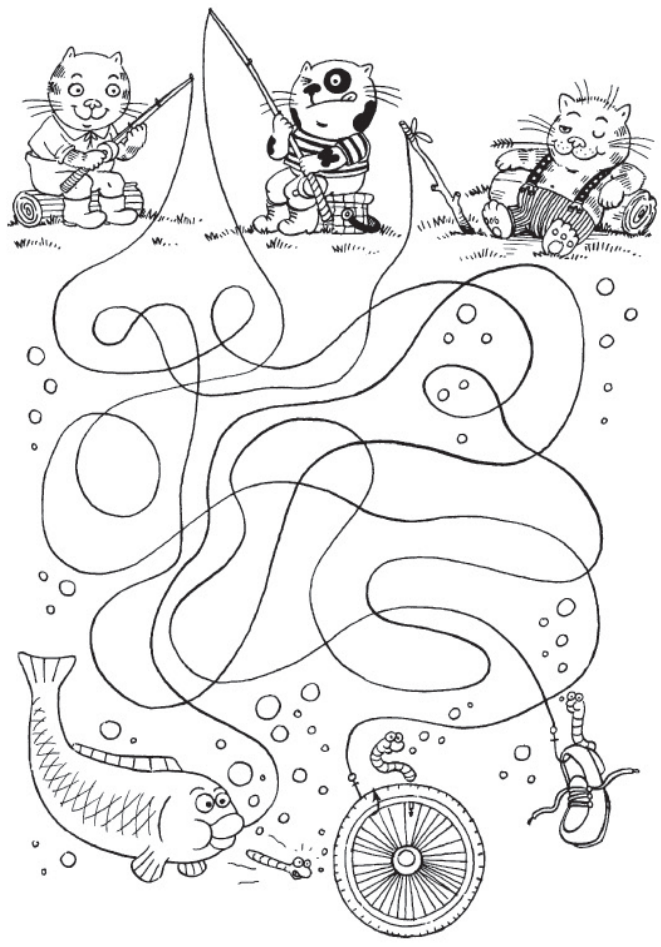

3 Cet animal bizarre est composé de 5 parties du corps d'autres animaux. Peux-tu dire lesquels?

4 Dans le jardin de mes voisins, 6 peintres ont travaillé 3 jours pour peindre un mur de 20 m de long et 2 m de haut.

J'ai engagé 3 peintres pour repeindre le mur de mon jardin qui mesure, lui, 40 m de long et 1 m de haut.

Combien de temps vont-ils mettre?

5 Quelle est l'ombre exacte du lapin?

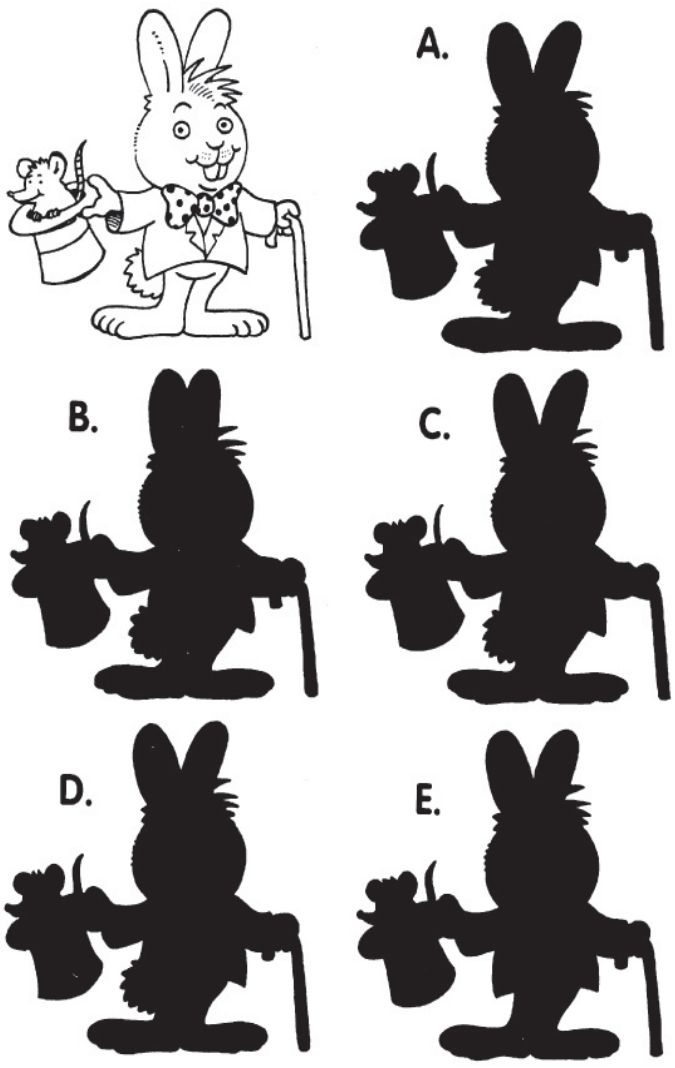

6 Le serpent adore les chiffres! En partant de sa tête jusqu'à sa queue, calcule la somme totale des chiffres engloutis.

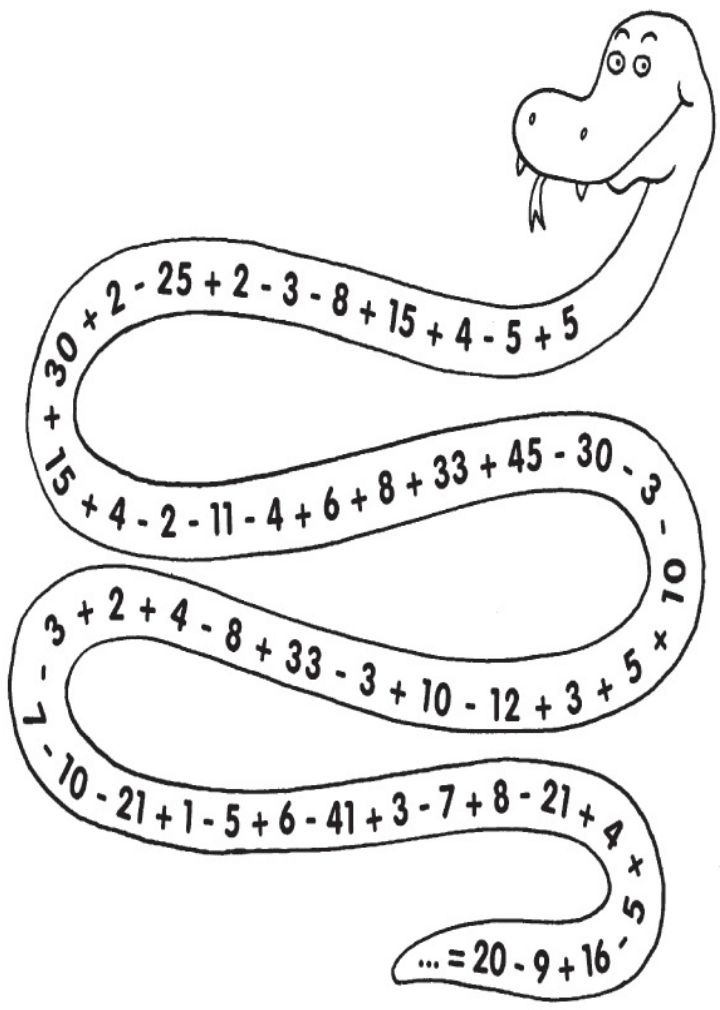

SOLUTIONS

1. A. Lettre en bas à gauche, B. pompe dans les mains de Billy, C. poignée de frein du vélo, F. pédale du vélo, G. dynamo sur la roue avant du vélo, H. stabilisateur du vélo, I. le noeud papillon de la chemise de Billy, J. journal dans le sac en bas à droite, K. phare avant du vélo.
2. Pêcheur 1: la chaussure, pêcheur 2 : la roue, pêcheur 3 : le poisson
3. Vache - éléphant - girafe - gorille - cochon.
4. 6 jours.
5. L'ombre D.
6. 5.

Groupe de travail interministériel sur la sécurité dans l'Arctique

Le sage du Passage s'agite

Pour assurer la sécurité du Nord, il faut plus de machines de guerre et plus de contrôle des déplacements.

Batiste W. Foisy

Il est grand temps que le Canada affirme sa souveraineté sur le Passage du Nord-Ouest

C'est le message qu'a lancé Michael Byers de l'université de la Colombie-Britannique, lors de la rencontre du Groupe de travail interministériel sur la sécurité dans l'Arctique (GTISA) qui avait lieu la semaine dernière, au quartier général des Forces canadienne de Yellowknife.

Avec le réchauffement planétaire et l'affaissement des glaces polaires, le jour où l'on pourra passer de l'Europe à l'Asie en zigzagant entre les îles arctiques canadiennes approche. C'est pour ça que ce professeur, titulaire de la Chaire canadienne d'études en politiques mondiales et en droit international et grand spécialiste du Passage, était l'invité du colonel Couturier et du *think tank* de la sécurité nordique.

Byers n'est pas satisfait du travail entrepris par le Canada pour régler la question du Passage.« Quand j'entend tout ce qui se dit, j'ai envie de voir des actions pour appuyer les paroles », rouspète-t-il.

L'enjeu est important. En septembre, des images satellites des glaces polaires ont révélé que le Passage était presque entièrement ouvert, sauf une section d'une centaine de kilomètres. Si la voie était navigable, cela rendrait le trajet Londres-Singapour 7 000 kilomètres plus court qu'en passant par le canal de Panama.

Les États-Unis et d'autres pays ont affirmé que la voie maritime était internationale. Déjà en 1985, un brise-glace américain a franchi sans permission la voie maritime.

Le Canada, lui, réclame la propriété du Passage. L'argument est que les ententes avec le Nunavut et les Inuvialuits désignent cette zone comme une partie du territoire inuit, et le territoire inuit comme une partie du Canada. « Nous sommes convaincus que cette position est défendable », affirme le professeur.

Il pense que le premier geste concret que le Canada devrait poser est d'ajouter un brise-glace à sa flotte nationale. Même si le pays couvre plus du tiers du monde circumpolaire, les Canadiens n'ont pas de vaisseau capable de naviguer dans les eaux glacées de l'Arctique.

Presque tous les autres pays circumpolaires possèdent au moins un brise-glace, assure le spécialiste. « Même la Corée du Sud est en train de se construire son brise-glace; même l'Afrique du Sud, insiste-t-il, et ils n'ont pas d'hiver! »

« J'aimerais bien voir un hélicoptère survoler la Zone de temps en temps aussi », ajoute-t-il.

En novembre 2004, Paul Cellucci, qui était alors l'ambassadeur américain au Canada, faisait cette déclaration sur les différentes perceptions des deux voisins sur la propriété du Passage : « Nous voyons tout à travers du prisme du terrorisme. Notre première priorité est d'arrêter les terroristes. Si nos préoccupations étaient remises sur le tapis, alors nous pourrions considérer regarder cette question d'un nouvel œil. »

« Je comprends la déclaration de Cellucci comme une invitation à négocier », affirme Byers qui réclame que le Canada consulte au plus tôt les Américains sur le Passage.

S'il estime que le temps n'est plus aux tergiversations, le chercheur constate toutefois que ceux qui votent les budgets nécessaires à la réalisation d'initiatives aussi colossales ne se préoccupent pas beaucoup du Nord.

« Quand les politiciens regardent en haut du soixantième parallèle, que voient-ils? Pas beaucoup de votes. »

La sévérité des contrôles aux aéroports pourrait augmenter prochainement. C'est, du moins, ce qu'a laissé entendre le commandant de Secteur Nord des Forces canadiennes, Normand Couturier, à la rencontre du GTISA.

Le colonel Couturier en a glissé mot en faisant référence au risque que pose le faible degré de sécurité dans les petits aéroports.

« Il semble que les normes [de contrôle] ne sont pas les mêmes dépendamment que l'on aille du Sud au Nord, ou du Nord au Sud », explique-t-il.

Rob Huebert du Centre canadien d'études militaires et stratégiques de l'université de Calgary, également à Yellowknife pour la rencontre du GTISA, évoque la possibilité qu'un Nord trop poreux attire les avions clandestins.

« La menace, c'est que les terroristes se servent du Nord comme point d'entrée », dit-il.

Le colonel, qui ne pouvait pas préciser la nature des modifications de contrôle projetées, estime que Transports Canada devrait faire une annonce formelle à cet égard au courant de l'année 2006.

Le Groupe de travail interministériel sur la sécurité dans l'Arctique regroupe des représentants de divers ministères et agences canadiennes dont la Défense, les Pêcheries, l'Environnement et la Gendarmerie royale, de même que des intellectuels et chercheurs. Ce groupe élabore les politiques canadiennes en matière de sécurité dans l'Arctique.

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
Comité permanent des programmes sociaux

Avis public

Devrait-il y avoir davantage de restrictions sur le tabagisme dans les lieux publics de même que sur la vente et l'exposition du tabac et des produits du tabac?

Le Comité permanent des programmes sociaux étudie certaines questions concernant **le projet de loi 16, Loi sur le contrôle du tabac,** et d'autres lois :

Projet de loi 12 : Loi modifiant la Loi sur la Cour territoriale
Examiner les salaires et les avantages sociaux des juges tous les quatre ans au lieu de tous les trois ans, un processus plus clair et plus efficace pour régler les plaintes concernant les juges et certains changements administratifs mineurs.

Projet de loi 15 : Loi sur la sécurité dans les tribunaux
Une nouvelle loi pour permettre aux agents de sécurité de procéder à des contrôles pour vérifier si les personnes sont en possession d'une arme, pour interdire aux personnes non autorisées de pénétrer dans une zone d'accès restreint ou d'interdire l'usage de caméras, de téléphones cellulaires et de dispositifs d'enregistrement dans les zones d'accès restreint du tribunal.

Projet de loi 17 : Loi modifiant la Loi sur les Collèges publics
Changer le nom de Loi sur les collèges publics par Loi sur le Collège Aurora, réduire le nombre de personnes siégeant au Conseil des gouverneurs, et effectuer plusieurs changements administratifs mineurs.

Venez à la rencontre publique dans votre communauté!

Yellowknife : le lundi 5 décembre 2005, Assemblée législative, salle de comité A, à 14 h 30

Enterprise : le mardi 6 décembre 2005, Salle communautaire d'Enterprise, à 10 h 30

Kakisa : le mardi 7 décembre 2005, Bureau de la Première Nation Ka'a'gee Tu, à 16 h

Fort Providence : le mercredi 7 décembre 2005, Centre Nahecho Keh, à 10 h 30

Bechoko : le mercredi 7 décembre 2005, Centre culturel tlicho, à 19 h

Pour déposer une soumission écrite, vous enregistrer pour parler lors d'une rencontre ou pour obtenir plus d'information sur ces projets de loi, veuillez contacter :

Darrin Ouellette
Greffier adjoint aux opérations
Assemblée législative
Tél. : (867) 669-2343
Fax : (867) 920-4735
Courriel : darrin_ouellette@gov.nt.ca

Sandy Lee, Présidente — Darrin Ouellette, Greffier du comité

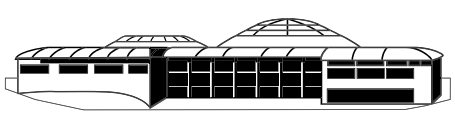

CRTC

AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

L'ENSEMBLE DU CANADA. **LE RÉSEAU DES SPORTS (RDS) INC.** demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de Catégorie 1 appelée Réseau Info Sports (RIS). Pour plus d'informations sur la modification, veuillez consulter l'avis public. **EXAMEN DE LA DEMANDE :** 1755, Boul. René-Lévesque E., Montréal (Qc). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **L'UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **14 décembre 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : **Avis public CRTC 2005-101**

#112

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Commission des droits de la personne des TNO

Les droits de la personne:
c'est l'affaire de tout le monde!

Venez célébrer la Journée internationale des droits de la personne
Le 9 décembre, 2005

En reconnaissance de la Journée internationale des droits de la personne, la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest et la Commission des droits de la personne du Yukon vous invitent au lancement d'une campagne éducationnelle sur l'étendue des deux territoires.

Venez voir la première présentation d'une série d'annonces éducationnelles produite pour la radio et la télévision. Celles-ci ont comme but de sensibiliser davantage le public au sujet des droits et responsabilités des personnes vivant aux T.N.-O. et au Yukon. Le lancement de ces annonces aura lieu simultanément dans les deux territoires. Joignez-nous aux T.N.-O. pour cet événement unique:

YELLOWKNIFE
9 décembre
16 h – 18 h
Salle de conférence, Bibliothèque publique de Yellowknife

FORT SMITH
9 décembre
19 h
Musée de la vie nordique

Venez profiter de cette occasion pour discuter de vos droits avec divers experts dans une atmosphère de détente et de fête.

Pour plus de renseignement, visitez le www.nwthumanrights.ca ou communiquez avec la Commission au 1-888-669-5575.

D'un océan à l'autre… à l'autre?

Le GTNO veut une route jusqu'à Tuk.

Batiste W. Foisy

Le gouvernement des TNO a présenté cette semaine son plan de développement pour prolonger l'autoroute du Mackenzie jusqu'à l'océan Arctique.

Selon les estimations du ministère des Transports, compléter la route de Wrigley à Tuktoyaktuk coûtera 700 millions de dollars. Il s'agit d'une somme très importante, le budget annuel du gouvernement dépasse à peine le cap du milliard de dollars.

C'est pourquoi le projet présenté par le ministre Michael McLeod se veut d'abord une demande de financement au gouvernement fédéral. À l'heure des promesses électorales, on peut dire que le projet des Transports tombe à pic.

« Le temps de réaliser ce projet est venu, affirme le ministre McLeod, cette route servirait l'intérêt des résidents du Nord et des Canadiens de plusieurs façons. ».

Le plan proposé par le GTNO comprend cinq phases. D'abord on prolongerait la route Dempster jusqu'à Tuktoyaktuk. Pour l'instant la route s'arrête à Inuvik.

La seconde phase serait de prolonger le réseau de route de glace pour connecter Fort Good Hope, dans le nord du Sahtu, à Inuvik.

Dans un troisième temps, on prolongerait la route quatre saisons du Mackenzie de Wrigley jusqu'à la route Dempster.

Les quatrième et cinquième phases seraient la construction de ponts pour remplacer les traversiers et la mise en chantier de travaux pour améliorer le réseau de routes déjà existant.

La proposition du GTNO serait un financement mixte fédéral-territorial. Ottawa assumerait les trois quarts des coûts.

Pour appuyer sa demande le GTNO mise surtout sur les bénéfices qu'apporterait une route à l'industrie minière, pétrolière et gazière. « L'ouverture du corridor permettrait d'augmenter l'exploitation du sous-sol riche des TNO », peut on lire dans le documents. On ajoute qu'une route quatre saisons jusqu'à l'océan Arctique serait bénéfique pour le tourisme.

« Le développement des ressources dans la vallée et le delta du Mackenzie, la souveraineté dans le Nord, la capacité de réponse aux situations d'urgences le développement économique et social et notre capacité d'adaptation aux changements climatiques, toutes ces choses profiteraient positivement de la route », déclare le ministre McLeod.

Le ministère des Transports prévoit que le projet pourrait créer jusqu'à 180 000 emplois.

La demande du GTNO peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : *www.gov.nt.ca/Transportation/documents/index.html*.

En anglais seulement.

CRTC

AUDIENCE PUBLIQUE DU CRTC

Canada

1.-13. L'ENSEMBLE DU CANADA. Le CRTC a reporté l'audience publique du 12 décembre 2005 au 19 décembre 2005 à 9h00, à l'administration centrale, 1, Prom. du Portage, Gatineau (Qc), afin d'étudier les demandes précédemment inclues dans ses avis d'audiences publiques **CTRC 2005-9** et **CRTC 2005-9-1**. De plus, le Conseil a ajouté l'article 14 à l'audience.

#113

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Territoires du Nord-Ouest

Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

APPEL DE CANDIDATURES

Comité d'inscription des médecins

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de personnes intéressées à siéger au Comité d'inscription des médecins.

Le Comité examine les demandes de licence de médecins qui désirent pratiquer aux TNO. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Directeur, politiques et législation
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320
Yellowknife NT
X1A 2L9

Pour plus de renseignements, communiquez avec Gay Kennedy :

Téléphone : 873-7703
Fax : 873-0484
Courriel : gay_kennedy@gov.nt.ca

La date limite faire parvenir votre curriculum vitaeest le 19 décembre 2005

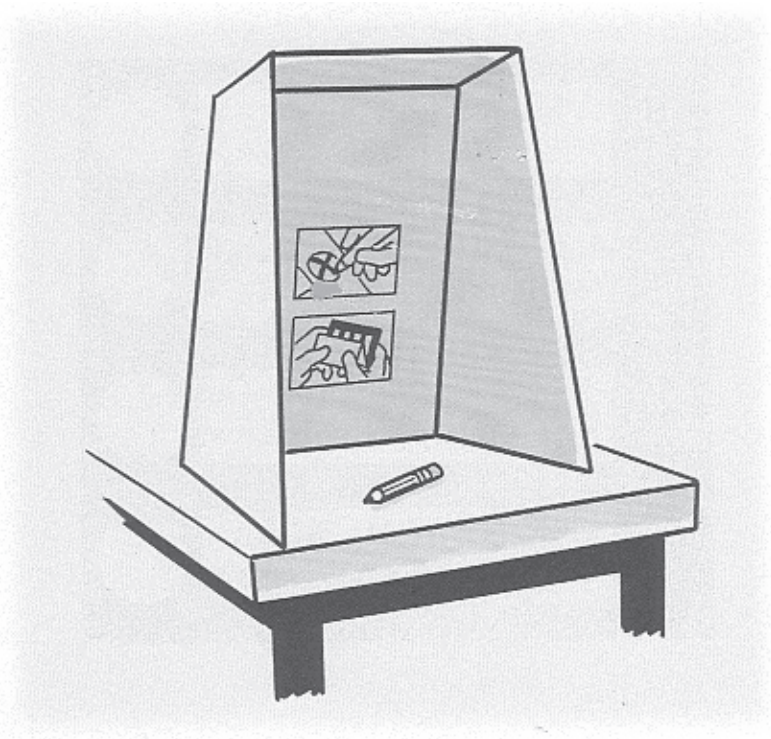

Exprimez-vous!

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale, l'équipe du journal L'Aquilon invite ses lecteurs à s'exprimer sur des enjeux électoraux. Chaque semaine, nous proposons une question et vous êtes invité à nous écrire un court message à ce sujet. Les réponses seront publiée dans le numéro suivant.

La question de la semaine:

Quels enjeux sont les plus importants à vos yeux?

Soyez bref!

Inscrire Élections 2006 comme sujet de votre courriel

aquilon@internorth.com

La Loi sur les langues officielle a maintenant des dents

Jean-François Bertrand

C'est grâce au député Tom Wappel (Scarborough-Sud-Ouest – Ont., Lib.) et du sénateur conservateur de la Nouvelle-Écosse Gerald J. Comeau que le projet de loi S-3 est devenu loi. La Gouverneure générale devrait donner la sanction royale jeudi après-midi.

S-3 est l'œuvre du sénateur à la retraite Jean-Robert Gauthier, qui a reçu au cours des derniers jours une série d'hommages de la part des intervenants. C'était la quatrième fois que M. Gauthier présentait à la chambre haute un projet de loi pour rendre exécutoire, et non seulement déclaratoire, l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

Dorénavant, « il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour assurer la mise en œuvre » de l'engagement de favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques et d'appuyer leur développement.

« C'est un beau cadeau de Noël pour les minorités de langues officielles. C'est mon testament parlementaire », a dit M. Gauthier, qui souligne que dorénavant, la Loi sur les langues officielles permettra aux Canadiens de recourrir aux tribunaux si le gouvernement ne respecte pas ses obligations.

Le projet de loi a pu être adopté avant un vote de non confiance imminent grâce à M. Wappel, qui a permis à Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell – Ont., Lib) de présenter S-3 aux communes en troisième lecture. Au sénat, M. Comeau a déclaré succintement « j'ai eu l'occasion de discuter de ce message avec madame le sénateur Chaput, qui a présenté le projet de loi. Elle s'intéresse beaucoup à son évolution. Cela dit, je propose que les amendements soient adoptés maintenant sans qu'aucun autre amendement ne soit proposé, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer. »

Moins d'une minute plus tard, S-3 avait franchi sa dernière étape avant la sanction royale.

« C'est une grande victoire, et l'on doit remercier l'ex-sénateur Jean-Robert Gauthier pour sa persévérance. Même à la retraite, il a continué à suivre le dossier, à mettre de la pression », a affirmé Jean-Guy Rioux, président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Lors d'un banquet donné en son honneur, à la veille de sa retraite du sénat à l'automne 2004, M. Gauthier avait dit de vive voix « le 22 octobre, on sort Gauthier du Sénat, mais ils ne sortiront pas Gauthier de la politique! »

Pour Simon Lalande, président du conseil provisoire de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, l'adoption du projet de loi S-3 représente quelque chose de plus que positif. « Nous apprécions beaucoup le travail de toutes les parties, principalement Jean-Robert Gauthier qui, bien qu'il soit à la retraite depuis un an, reste avec nous. C'est une très grande nouvelle, il y a longtemps que nous l'attendions. »

Longtemps? En effet. Le 19 septembre 2001, M. Gauthier a présenté le projet de loi S-32. Il a franchi l'étape de la deuxième lecture, mais a eu une courte vie, étant mort en comité lors de la dissolution du Parlement.

Le 2 décembre 2002, M. Gauthier revient à la charge et dépose en première lecture S-11. Mais le Parlement a été dissous au moment où le projet de loi attendait d'être présenté en 3e lecture.

Un peu plus d'un an plus tard, le 3 février 2004, M. Gauthier présente S-4 qui lui a atteint l'étape de la troisième lecture, après avoir été étudié en comité. Mais il est mort au feuilleton, sans avoir été voté, lors de la dissolution de la chambre.

Quant à S-3, qui lui a été adopté cette semaine, il avait été présenté le 6 octobre 2004. Le Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles a tenu à ce sujet 13 réunions, entre avril et octobre 2005.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Ingénieur principal ou ingénieure principale en énergie éolienne

Ressources naturelles Canada

OTTAWA (ONTARIO)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyennes canadiennes et les citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Fonctions et exigences : Vous déterminerez, développerez et planifierez un grand nombre d'activités de recherche et de développement (R-D) liées au domaine de l'énergie éolienne, le tout de concert avec des membres de l'industrie, des entreprises de service public, des organismes universitaires et d'autres institutions de recherche. Il vous incombera d'incorporer à votre travail les résultats de la recherche provenant de diverses sources, d'exécuter des analyses, d'évaluer les propositions en matière de R-D et de faire des présentations à des ministères, des membres de l'industrie et d'autres organismes intéressés à l'échelle nationale et internationale. Vous superviserez des membres subalternes du personnel, ainsi que des entrepreneurs et des experts-conseils de l'extérieur. Le cas échéant, vous élaborerez des rapports exhaustifs pour les membres de la direction.

Pour être admissible, vous détenez un grade en génie mécanique, génie électrique ou dans un autre domaine lié aux fonctions du poste et vous êtes admissible à un titre d'ingénieur(e) au Canada. Vous avez une bonne connaissance de la théorie et des principes du génie appliqué aux techniques d'énergie renouvelable. De plus, vous possédez une expérience appréciable de l'application des théories et principes du génie se rapportant à la production d'énergie et de la planification et d'élaboration d'activités de recherche et de développement, ou encore de commercialisation et de mise en oeuvre dans le domaine de la technologie de l'énergie, de préférence en rapport avec l'énergie éolienne.

La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle pour occuper ce poste.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste et pour soumettre votre candidature, visitez le site Internet suivant : **http://emplois.gc.ca** ou composez le numéro **Infotel 1-800-645-5605 ou encore l'ATS au 1-800-532-9397**. La date limite de réception des candidatures est le **12 décembre 2005.** Prière de mentionner le **numéro de référence RSN02034LCNF90**.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is also available in English.

emplois.gc.ca Canada

Le Canadien de Montréal

Vivement le long congé de décembre

Alain Bessette

Les Canadiens disputeront les trois prochains matchs (Ottawa, Buffalo et Los Angeles) avec une brigade défensive décimée : Souray soigne toujours une blessure à l'aine, Markov a été suspendu pour trois matchs en raison d'un geste posé envers un juge de ligne lors du match contre Toronto et Komisarek s'est rendu au chevet de sa mère qui est malade.

Je pointais déjà du doigt le manque de profondeur du club chez les défenseurs la semaine dernière. Pis encore, le club vient de se faire ravir Ron Hainsey. Je ne suis pas un fan de ce dernier qui n'a cessé de décevoir depuis qu'il a été réclamé en première ronde lors du repêchage de 2000. Malgré tout, il demeurait un jeune avec beaucoup de potentiel. Le voilà qui tentera sa chance avec Columbus.

Ce qu'il nous faut espérer en défense, c'est qu'un jeune du club-école vienne s'imposer. Le jeune Côté peut s'inspirer d'une bonne tradition familiale; il est le fils d'Alain Côté, cet ancien ailier à caractère défensif des Nordiques de Québec. S'il peut garder son jeu simple et discipliné, on peut espérer qu'il pourrait ravir le dernier poste de défenseur au Suisse Streit, qui en arrache depuis le début de la saison. Et pourquoi pas? Il y a cinq ans, le jeune Stéphane Robidas faisait souvent figure de vétéran alors qu'il n'était qu'une verte recrue.

Heureusement pour le club, son calendrier bizarre viendra l'aider. En effet, le club sera inactif pendant une semaine complète après son match contre Los Angeles le 3 décembre. Le match suivant sera le 10 décembre contre Anaheim. En voyant les performances récentes du club, je ne peux m'empêcher de croire que plusieurs joueurs souffrent de blessures mineures: rien pour les clouer au lit, mais assez sérieuses pour les ralentir.

Les récents matchs contre Toronto et Ottawa (deux défaites dont une en prolongation) ont, malgré tout, démontré des signes positifs. Je parle ici des nouveaux trios composés par Claude Julien. Qu'on ne se leurre pas! Le transfert de Ryder au sein de ce trio avec Plekanek et Higgins ne constitue pas une destitution du jeune Terre-neuvien. Cela faisait déjà quelques semaines que l'idée de créer un deuxième trio avec les deux jeunes recrues me semblait une piste à explorer. C'est plutôt Ribeiro qui écope en se retrouvant au sein du quatrième trio en compagnie de Dagenais et Bégin. Et ce remaniement de trios semble vouloir porter fruit. Le trio de Plekanek joue bien et se montre régulièrement menaçant lorsque les formations sont à forces égales. Et, nos nouveaux spécialistes des avantages numériques (Ribeiro et Dagenais) se voient malgré tout accorder un temps de glace appréciable.

Résultats

Buffalo 3 Mtl 1

Toronto 4 Mtl 3 (TS)

Ottawa 4 Mtl 0

Petites annonces

ANDRÉ BOULANGER VOUS SALUE
Une photo de Phnom Penh au Cambodge. Un peu plus de trafic qu'à Yellowknife.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Carrières et professions

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE

Commis à la facturation

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 24,88 $ l'heure (soit environ 48 516 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : 2005-86-3240 **Date limite :** le 2 décembre 2005

Réceptionniste de clinique médicale

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée d'un an, à partir du 3 janvier 2006

Le traitement initial est de 22,52 $ l'heure (soit environ 43 914 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : 2005-86-3241 **Date limite :** le 9 décembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive. Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.*
- *Le candidat devra fournir un certificat de santé.*

Collège Aurora

Instructeur - Programme de cuisinier de camp

Collège Aurora **Fort Simpson, TNO**

Poste à durée déterminée de cinq mois

Le traitement initial est de 33,30 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 3,15 $ l'heure.

N° du concours : 2005-73-3239 **Date limite :** le 2 décembre 2005

Nous établirons une liste de candidats admissibles.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre de services en ressources humaines du Deh Cho, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Milton, 9909-97e Avenue, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0. Tél. : (867) 695-2108; fax : (867) 695-3254; Courriel : jobsdehcho@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH

Ergothérapeute

Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith **Fort Smith, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2006

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

N° du concours : 2005-90-3242 **Date limite :** le 9 décembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Division des services à la clientèle, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0, Téléphone : (867) 872-6506; fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*

AGENCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES TŁĮCHǪ

Infirmière autorisée

Agence des services communautaires Tłı̨chǫ
Behchokǫ̀ NT

Le traitement initial est de 41,33 $ l'heure (soit environ 80 594 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 546 $.

N° du concours : 2005-88-3215
Date limite : le 2 décembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Centre des service à la clientèle Tlicho, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 5, Rae NT X0E 0Y0. Tél. : (867) 392-3000; fax : (867) 392-3001; courriel : jobstlicho@gov.nt.ca,

www.gov.nt.ca
Nous prendrons en considération des expériences équivalentes
L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Commis - Services ministériels régionaux Services partagés

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Hay River, TNO**

Poste à durée déterminée, du 3 janvier 2006 au 27 novembre 2006

Le traitement initial est de 22,52 $ l'heure (soit environ 43 914 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $

N° du concours : 2005-52-3234 **Date limite :** le 9 décembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle de Hay River, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 62 Woodland Drive, Bureau 902, Hay River NT X0E 1G1.
Téléphone : (867) 874-4522; fax : (867) 874-2809; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Travailleur social communautaire, niveau IV

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Inuvik, TNO**

Le traitement initial est de 36,18 $ l'heure (soit environ 70 551 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

L'employeur versera une aide au déménagement.

N° du concours : 2005-94-3235 **Date limite :** le 7 décembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0, Téléphone : (867) 678-6600 ou 1 877 445-4483 (sans frais); fax : (867) 678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Chef des programmes - Permis et immatriculations

Ministère des Transports Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 535 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : 2005-31-3229 **Date limite :** le 3 janvier 2006

Adjoint aux services en ressources humaines

Secrétariat du Conseil de gestion financière Yellowknife, NT

Poste à durée déterminée de deux ans.

Le traitement initial est de 24,88 $ l'heure (soit environ 48 516 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : 2005-13-3232 **Date limite :** le 2 décembre 2005

Analyste principal des politiques et programmes

Ministère des Transports Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 39,30 $ l'heure (soit environ 76 635 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : 2005-31-3228 **Date limite :** le 3 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-3392; fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Adjoint administratif

Ministère de la Justice Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure (soit environ 46 976 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : 2005-82-3214 **Date limite :** le 2 décembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.*
- *Vous pouvez vous procurer une description de travail sur demande.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Territoires du Nord-Ouest

Une invitation à se réunir

Batiste W. Foisy

C'est pas tous les jours qu'un album de musique avec des chansons en français sort aux TNO.

Eh bien, vendredi prochain, ça arrive. Le groupe Northern Skies lance son premier album éponyme, au Mackenzie Lounge, le neuf décembre à 20 h.

« Pour nous c'est un grand événement », lance Suzette Montreuil qui a composé et écrite toutes les chansons de cette album avec son complice, Ron Kent. « Les pièces, nous les avons toutes faites ensemble, Ron et moi. C'est vraiment un travail en commun », dit-elle.

Suzette et Ron font des chansons ensemble depuis « six ans au moins ». À l'époque Northern Skies était un duo. Ce n'est que ces dernières années qu'ils se sont joints à d'autres musiciens – Jo Russel à la clarinette, Sean Best aux percussions t Patrick Duxbury au saxophone – pour former l'ensemble qu'on connaît aujourd'hui.

Après de nombreuses pratiques et quelques spectacles donnés çà et là sur les scènes de Yellowknife, le groupe a fini par passer en studio. « On trouvait qu'on était rendu à un point où nous avions la capacité musicale que les chansons méritaient », indique Suzette Montreuil.

L'album aux sonorités vaporeuses mêle surtout des airs celtiques et jazz. Mais certaines pièces rappellent aussi le reggae et le rock sage à la britannique.

Est-ce que l'on peut mettre le style de Northern Skies dans une catégorie? « Pas de chance! », répond-t-elle du tac au tac.

Trois pièces de l'album sont en français. Suzette Montreuil dit que c'était important pour elle qu'il y ait du français sur son disque. « Dans le Nord et dans l'Ouest, la musique en français c'est tellement rare. Il faut se forcer. »

Elle compte d'ailleurs envoyer des copies de l'album dans les stations de radio francophone de l'Ouest canadien.

Femme engagée, Suzette est bien connue dans le milieu militant des TNO. Elle est un membre actif du groupe Alternatives North et la vice-présidente adjointe de la section Nord de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Cet engagement transparaît dans les thèmes abordés par les chansons.

Dans la chanson « Aujourd'hui », Suzette chante le besoin de mettre la vie avant le profit et invite les gens à « marcher dans la rue ».

« Au début, toutes les chansons que j'écrivais étaient engagées. Maintenant j'en fais moins. Si je fais des chansons, c'est un peu pour me reposer de tout cet engagement », sourit l'accordéoniste.

Pour Suzette, la force de la musique c'est d'abord son pouvoir d'unification. « en musique, mon but à moi, c'est de communiquer et de rassembler les gens », dit-elle.

C'est donc une invitation à se rassembler que nous envoie Northern Skies avec ce lancement. Y serez-vous?

Photo: Magali Cormier

Il y a quelques semaines, Suzette Montreuil de Northern Skies (assise à la première rangée à droite) a organisé un atelier de violon pour les élèves de l'École Allain St-Cyr.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 884

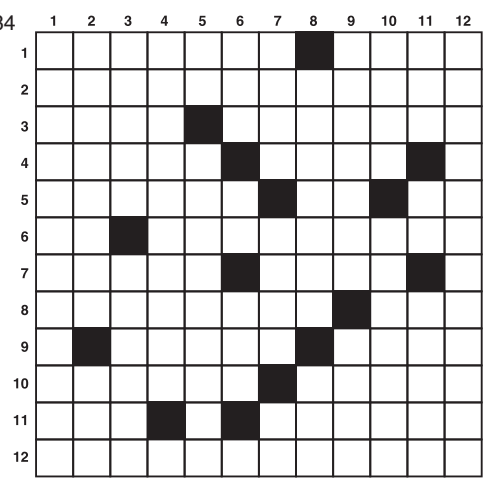

HORIZONTALEMENT
1- Personnes parvenues à leur maturité. – Matériau de construction.
2- Transferts de fonds d'une caisse à une autre.
3- Te déplaceras. – Entrelaces des brins.
4- Exagérés, excessifs. – Costume de scène.
5- Intervalle de trois degrés. – Cale. – Souri.
6- Le centre des fêtes de Noël. – Approvisionnée.
7- Elle est près du tableau. – Greffa.
8- Donnèrent une sensation d'apreté. – Vallée très large.
9- Roues d'automobile. –-Adverbe.
10- Elle se cache dans sa carapace. –-Fromage blanc.
11- Colère. –-Proscrite, exilée.
12- Personnes dont la profession consiste à donner des soins dans un institut de beauté.

VERTICALEMENT
1- Classe des nobles, des privilégiés.
2- Tracera le dernier sillon d'un champ. – Métal précieux (pl.).
3- Relative au raisin. – Affectation, recherche.
4- Produiraient une lésion.
5- Une lettre les sépare en sens inverse. – Épaissie, fibreuse.
6- Point cardinal. – Au milieu du rein. – Possédée.
7- Présente des plats à quelqu'un. – Trompe par de fausses apparences. – Préfixe.
8- Poussent, font agir. – Pillage d'une ville.
9- Manifestent en paroles sa mauvaise humeur. – Refus d'une chose due.
10- Inconsciemment. – Cabaret.
11- Sainte. – Gamme. – Prénom masculin.
12- Utiles en auto lorsqu'il pleut.

RÉPONSE DU NO 883

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	N	T	R	E	E	■	S	C	I	A
2	E	P	O	U	I	L	L	A	I	E	N	T
3	S	A	I	E	■	E	L	I	D	A	I	T
4	S	U	R	■	A	V	E	N	A	N	T	E
5	O	L	■	G	R	E	B	E	■	S	I	R
6	R	E	P	U	E	■	O	S	E	■	E	R
7	T	R	A	I	N	E	R	■	T	A	R	I
8	I	■	S	T	A	T	E	R	E	S	■	S
9	R	O	S	A	C	E	■	E	N	T	A	S
10	E	T	I	R	E	N	T	■	D	U	N	E
11	N	E	V	E	■	D	I	T	■	C	O	N
12	T	R	E	S	S	E	R	A	I	E	N	T

Horoscope

SEMAINE DU 4 AU 11 DÉCEMBRE 2005

ANNIVERSAIRES :
4 déc. GÉRARD PHILIPPE (Sagittaire Cheval)
5 déc. WALT DISNEY (Sagittaire Bœuf)

BÉLIER
Semaine extraordinaire sur plusieurs plans. Vous êtes capable d'apporter beaucoup aux autres. Vous vous sentez très bien dans tout ce que vous faites.

TAUREAU
Vous allez vers des choses magnifiques. Vous apprenez à mieux vivre. Cela vous réconforte. Vous savez être très bien avec vous-même.

GÉMEAUX
Semaine pendant laquelle la planète Jupiter vous apporte des chances extraordinaires dans le domaine du travail. Vous êtes sûr de votre bonne volonté. Vous allez vers des choses exceptionnelles.

CANCER
Semaine qui vous apprend à mieux exprimer vos sentiments. Vous savez agir avec beaucoup de diplomatie. La planète Vénus fait que vous voulez vraiment être aimé.

LION
Le Nœud Sud (nœud descendant de la lune) vous apporte plusieurs contradictions et vous êtes obligé de savoir ce qui est bon pour vous. Cela n'est pas nécessairement évident.

VIERGE
Vous aimez entreprendre des choses nouvelles, mais présentement pour vous, rien n'est vraiment facile. Vous avez à vous adapter à des situations inattendues.

BALANCE
Vous êtes capable de vraiment mieux savoir agir dans le domaine des sentiments. Vous n'aimez pas la compétition et vous ne voulez pas vous faire d'ennemis.

SCORPION
Semaine qui vous place au premier plan dans plusieurs choses. Vous allez vers des situations où l'on comptera beaucoup sur vous. Cela vous rendra capable de mieux vivre.

SAGITTAIRE
Semaine pendant laquelle la planète Mercure fera que vous serez obligé de vraiment savoir ce que vous voulez. Il se présentera plusieurs occasions à vous dans des domaines où avant tout était stable.

CAPRICORNE
Vous êtes obligé de vraiment mieux apprendre les choses. Cela vous apporte un surcroît de travail. C'est mieux ainsi pour vous et pour votre entourage.

VERSEAU
Semaine qui vous donne beaucoup au plan humain. Vous commencez à constater des choses qui autrefois ne comptaient pas trop dans votre vie.

POISSONS
Vous aimez être très bien avec la personne que vous chérissez. Cela sera possible. Ne vous en faites pas trop. Vous pensez à vraiment être heureux dans l'avenir.